

LES SOLUTIONS D'ASSURANCE DE BMS POUR VOUS ET VOTRE ENTREPRISE

CETTE DEMANDE CONCERNE LA PÉRIODE DE COUVERTURE DU 1ER FÉVRIER 2026 AU 1ER FÉVRIER 2027.

Nom du demandeur :

Adresse :

Ville :

Province / Territoire :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

*Veuillez informer BMS si vos coordonnées ont changé afin de continuer à recevoir les informations relatives à votre assurance.

Remarque : Cette couverture n'est disponible que pour les membres domiciliés au Canada. Veuillez confirmer que vous comprenez et acceptez les conditions d'admissibilité.

Renouvez-vous cette police d'assurance?

Oui Non

Si vous renouvez votre police d'assurance après sa date d'expiration et en dehors de la période de renouvellement, veuillez confirmer que vous comprenez que la date d'entrée en vigueur de cette police sera fixée à la date actuelle de la demande et à la réception du paiement.

Détails sur l'entreprise

Remplissez cette section que pour ou au nom de votre propre entreprise. **Ne remplissez pas** cette section pour ou au nom de l'entreprise de quelqu'un d'autre ou d'une entreprise qui vous emploie ou avec laquelle vous êtes sous contrat.

Êtes-vous propriétaire de l'entreprise dans le cadre de laquelle vous fournissez des services professionnels?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom principal de l'entité ou de l'entreprise (veuillez énumérer tous les noms d'exploitation liés à l'entreprise).

Entité / Nom commercial :

Adresse du lieu (si différente de celle ci-dessus) :

Ville :

Province / Territoire :

Code postal :

Exploitez-vous plus d'une entité pour laquelle vous avez besoin d'une protection?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Détails sur le membre

Pour être admissible à cette police d'assurance, vous devez être membre de CMC-Canada. Si vous n'êtes pas membre, cette police est nulle et non avenue. Veuillez confirmer que vous comprenez et acceptez les conditions d'admissibilité.

Êtes-vous membre de CMC-Canada?

Oui Non

Veuillez indiquer votre numéro de membre de CMC-Canada :

Détails sur la partie proposante

Je suis un(e) :

Professionnel salarié

- Consultant individuel en gestion,
 - Employé par une société domiciliée au Canada, et
 - A une adresse au Canada
- Propriétaire d'entreprise/entrepreneur indépendant
- Un propriétaire unique (constitué en personne morale ou non) ou
 - Directeur d'une entité constituée en personne morale (doit être domicilié au Canada) ou
 - Dans une société en nom collectif (doit être domiciliée au Canada)

Autre (fournir des détails):

Si vous êtes un « professionnel salarié », veuillez sélectionner votre tranche de revenu :

Moins de 150 000 \$ 150 000 \$ ou plus

Si vous êtes un « propriétaire d'entreprise/entrepreneur indépendant », veuillez sélectionner le total du revenu tiré de vos activités au dernier exercice :

Moins de 49 999 \$ 250 000 \$ - 499 999 \$ 1 000 000 \$ - 2 000 000 \$
 50 000 \$ - 149 999 \$ 500 000 \$ - 999 999 \$ 2 000 000 \$ +
 150 000 \$ - 249 999 \$

Renseignements sur les réclamations

Vous ou votre entreprise avez-vous déjà fait l'objet d'une réclamation ou d'une poursuite en responsabilité professionnelle ou en responsabilité civile générale, ou une telle réclamation est-elle en cours contre vous ou votre entreprise?

Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Avez-vous connaissance d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute qui pourrait donner lieu à une réclamation contre vous?

Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Activités commerciales

Fournissez-vous des services professionnels en dehors du cadre d'un consultant en gestion?

Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

Est-ce que vous ou votre entreprise fournissez des services en rapport avec les activités ci-dessous?

- Conseils juridiques
- Insolvabilité, hypothèque, conseils fiscaux
- Courtage ou placement d'assurance
- Gestion de projets de construction

Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

Est-ce que vous ou votre entreprise travaillez dans le domaine du regroupement d'entreprises?

Oui Non

Si oui, fournissez-vous des services de conseil à la phase de préparation des F&A, des évaluations d'entreprises ou des activités de vérification diligente?

Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Avez-vous des revenus provenant de services intérimaires de gestion (p. ex., président et directeur général, directeur financier ou directeur des opérations)?

Oui Non

Si oui, assumez-vous la responsabilité de toute décision stratégique ou budgétaire?

Oui Non

Si oui, obtenez-vous toujours l'approbation de la haute direction ou du conseil d'administration?

Oui Non

Quel pourcentage (le cas échéant) de vos revenus bruts provient de clients des États-Unis d'Amérique?

Aucun Moins de 10 % 10 % à 25 % 25 % à 50 % 50 % à 75 % Plus de 76 %

Est-ce que vous ou votre entreprise avez des biens matériels et/ou des employés qui se trouvent aux États-Unis?

Oui Non

Si oui, quel pourcentage des revenus bruts provient de ces lieux et quelles sont les activités qui y sont menées?

Où est située votre entreprise?

À mon domicile Dans un bâtiment loué

Autre (veuillez fournir des détails) :

Assurance erreurs et omissions (responsabilité professionnelle)

Contrat établi sur la base des réclamations, franchise de 500 \$.

L'assurance erreurs et omissions, également connue sous le nom d'assurance responsabilité professionnelle, offre une protection contre les actes fautifs envers un tiers (c.-à-d. un acte de négligence, une erreur ou une omission réels ou présumés) commis lorsque vous exercez votre profession de conseiller en gestion. Votre police couvre le paiement des dommages-intérêts compensatoires et des frais juridiques associés à une réclamation.

Aperçu de l'assurance :

Frais liés à la sécurité des réseaux, à la violation de la vie privée et aux cyberévénements	250 000 \$ par réclamation/agrégat
Défense disciplinaire	50 000 \$ par réclamation/agrégat
Rupture de contrat	Compris dans le montant de garantie
Violation des droits d'auteur	Compris dans le montant de garantie
Violation de la confidentialité	Compris dans le montant de garantie

Avez-vous besoin d'une assurance erreurs et omissions (responsabilité professionnelle)?
Si oui, veuillez choisir le montant de garantie souhaité ci-dessous.

Oui Non

Pour les professionnels salariés :

Revenu annuel	1M \$ /1M \$	2M \$ /2M \$	5M \$ /5M \$
Moins de 150 000 \$	<input type="checkbox"/> 105 \$	<input type="checkbox"/> 131 \$	<input type="checkbox"/> 236 \$
Plus de 150 000 \$	<input type="checkbox"/> 131 \$	<input type="checkbox"/> 158 \$	<input type="checkbox"/> 263 \$

Pour les propriétaires d'entreprise :

Remarque : Les tarifs pour les conseillers en management certifiés **sont affichés dans la colonne de gauche** en caractères gras.

Revenu annuel	1M \$ /1M \$	2M \$ /2M \$	5M \$ /5M \$
Moins de 49 999 \$	<input type="checkbox"/> 336 \$	<input type="checkbox"/> 420 \$	<input type="checkbox"/> 494 \$
50 000 \$ - 149 999 \$	<input type="checkbox"/> 362 \$	<input type="checkbox"/> 462 \$	<input type="checkbox"/> 599 \$
150 000 \$ - 249 999 \$	<input type="checkbox"/> 399 \$	<input type="checkbox"/> 509 \$	<input type="checkbox"/> 693 \$
250 000 \$ - 499 999 \$	<input type="checkbox"/> 441 \$	<input type="checkbox"/> 630 \$	<input type="checkbox"/> 824 \$
500 000 \$ - 1M \$	<input type="checkbox"/> 614 \$	<input type="checkbox"/> 782 \$	<input type="checkbox"/> 1 086 \$
1M - 2M \$	<input type="checkbox"/> 908 \$	<input type="checkbox"/> 1 150 \$	<input type="checkbox"/> 1 622 \$
			<input type="checkbox"/> 2 100 \$
			<input type="checkbox"/> 3 833 \$

Assurance responsabilité civile générale

Politique basée sur l'événement; franchise nulle

La responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous pourriez causer à une autre personne en raison de vos opérations et/ou de vos locaux. Par exemple, un client peut glisser et tomber sur un plancher mouillé ou vous pouvez accidentellement causer des dommages matériels au bureau d'un client lors d'une consultation. Cette protection est recommandée aux entrepreneurs indépendants ou aux propriétaires d'entreprise. Les entrepreneurs indépendants et les propriétaires d'entreprise qui ont du contenu ou des biens à assurer devraient également envisager de souscrire une assurance forfait d'entreprise.

Aperçu de l'assurance :

Blessures corporelles et dommages matériels	Compris dans le montant de garantie
Lésion corporelle et préjudices découlant de la publicité	Compris dans le montant de garantie
Produits and opérations achevées	Compris dans le montant de garantie
Responsabilité civile des locataires	1 000 000 \$
Paiements médicaux	50 000 \$ par personne

Avez-vous besoin d'une assurance responsabilité civile générale?
Si oui, veuillez choisir le montant de garantie souhaité ci-dessous.

Oui Non

Pour les entreprises à domicile:

Revenu annuel	1M \$ /1M \$	2M \$ /2M \$	5M \$ /5M \$
Moins de 49 999 \$	<input type="checkbox"/> 231 \$	<input type="checkbox"/> 284 \$	<input type="checkbox"/> 557 \$
50 000 \$ - 149 999 \$	<input type="checkbox"/> 231 \$	<input type="checkbox"/> 284 \$	<input type="checkbox"/> 557 \$
150 000 \$ - 249 999 \$	<input type="checkbox"/> 231 \$	<input type="checkbox"/> 284 \$	<input type="checkbox"/> 557 \$
250 000 \$ - 499 999 \$	<input type="checkbox"/> 257 \$	<input type="checkbox"/> 336 \$	<input type="checkbox"/> 557 \$
500 000 \$ - 999 999 \$	<input type="checkbox"/> 362 \$	<input type="checkbox"/> 441 \$	<input type="checkbox"/> 672 \$

For leased/rented premises:

Revenu annuel	1M \$ /1M \$	2M \$ /2M \$	5M \$ /5M \$
Moins de 49 999 \$	<input type="checkbox"/> 310 \$	<input type="checkbox"/> 362 \$	<input type="checkbox"/> 614 \$
50 000 \$ - 149 999 \$	<input type="checkbox"/> 310 \$	<input type="checkbox"/> 362 \$	<input type="checkbox"/> 614 \$
150 000 \$ - 249 999 \$	<input type="checkbox"/> 331 \$	<input type="checkbox"/> 383 \$	<input type="checkbox"/> 641 \$
250 000 \$ - 499 999 \$	<input type="checkbox"/> 331 \$	<input type="checkbox"/> 383 \$	<input type="checkbox"/> 641 \$
500 000 \$ - 1M \$	<input type="checkbox"/> 488 \$	<input type="checkbox"/> 541 \$	<input type="checkbox"/> 798 \$
1M - 2M \$	<input type="checkbox"/> 672 \$	<input type="checkbox"/> 725 \$	<input type="checkbox"/> 977 \$

Effectuez-vous un travail manuel ou physique (y compris tout travail physique effectué dans le cadre d'un service de formation)?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Fabriquez-vous et/ou fournissez-vous des produits?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Assuré(s) additionnel(s)

Ne remplissez cette section que si vous êtes contractuellement tenu d'ajouter un Assuré supplémentaire à votre police d'assurance responsabilité civile générale.

L'ajout d'un assuré offre une assurance responsabilité limitée au tiers assuré additionnel, mais seulement en ce qui a trait à la responsabilité générale découlant de vos activités ou de votre occupation. Veuillez noter que tout assuré additionnel doit avoir sa propre assurance responsabilité civile générale.

Je comprends et j'accepte les conditions décrites ci-dessus.

Nom :

Adresse :

Ville :

Prov / Terr :

Code postal :

Assurance forfait d'entreprise

L'assurance forfait d'entreprise comprend la responsabilité civile générale, l'assurance des biens/contenu, la criminalité, et des pertes d'exploitation. Cette couverture est recommandée aux personnes qui exploitent une entreprise et qui ont un contenu ou des biens à assurer.

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant des blessures ou de dommages matériels que vous pourriez causer à une autre personne en raison de vos opérations et/ou de vos locaux. Par exemple, un client peut glisser et tomber sur un sol mouillé dans vos locaux ou vous pouvez accidentellement causer des dommages matériels lors d'une visite à domicile.

Le contenu comprend les articles habituels d'un bureau, y compris l'équipement professionnel, les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout inventaire, toute amélioration et tout aménagement dont vous êtes responsable.

L'assurance contre la criminalité protège contre les pertes financières dues au détournement, à la fraude ou au vol d'argent, de valeurs ou d'autres biens appartenant à l'entreprise.

L'assurance des pertes d'exploitation couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).

Avez-vous besoin du forfait d'entreprise?

Oui Non

Si oui, un courtier de BMS communiquera avec vous pour vous fournir une proposition séparée.

Le forfait de services juridiques

Les membres ont accès à une gamme complète de services juridiques, qui comprend :

Ligne d'assistance juridique illimitée

Accès illimité à la ligne d'assistance juridique. Les avocats du service d'assistance téléphonique fournissent des informations juridiques générales et une assistance pour toute question juridique. Veuillez noter que l'avocat ne donnera pas de conseils sur votre protection, ne prendra pas de décision concernant une demande d'indemnisation et n'examinera pas les documents.

Centre de documentation juridique

Accès illimité à une bibliothèque en ligne de documents juridiques, tous rédigés par des avocats, sous forme de modèles commentés et personnalisables. Parmi les exemples de modèles, citons les testaments et les procurations, les contrats de travail, les ententes de service, etc. Les documents sont basés sur les lois canadiennes et les meilleures pratiques juridiques. Ils peuvent être téléchargés et enregistrés en toute sécurité pour être consultés ou réutilisés ultérieurement.

Examen de documents juridiques

Accès à des avocats pour examiner un document juridique simple et vous vous fournira une copie annotée du document accompagnée de ses notes. Cela vous aidera à comprendre les répercussions générales que le document peut avoir sur vous.

Rédaction de lettres juridiques simples

Accès à des avocats qui rédigera une lettre juridique simple que vous pourrez envoyer. Ce service est destiné à vous aider à rédiger des documents simples, tels qu'une mise en demeure, une lettre de plainte, une lettre d'autorisation de voyage pour un enfant, une lettre de démission ou une lettre d'avertissement à un employé.

Service de soutien émotionnel

Accès à un soutien émotionnel grâce auquel vous pourrez parler dans la plus stricte confidentialité avec un conseiller professionnel de tout problème professionnel ou personnel qui pourrait vous affecter. Pour les petites entreprises, ce service est également proposé aux employés.

Soutien en cas de vol d'identité

Les experts en vol d'identité vous fourniront une aide générale et des conseils de prévention en matière de vol d'identité et la façon de vous protéger. Si vous pensez avoir été victime d'une usurpation d'identité, ce service peut également vous fournir l'assistance directe d'un expert en restauration de l'identité pour vous aider à rétablir votre identité.

Assistance en matière de ressources humaines

Accès à une assistance en matière de ressources humaines qui vous permet de parler à un professionnel des ressources humaines, lequel peut vous fournir des informations sur les questions de ressources humaines qui ont une incidence sur votre entreprise.

Coût annuel 39 \$

Souhaitez-vous souscrire l'assurance assistance juridique?

Oui Non

Remarque : si vous souscrivez une assurance juridique, certains éléments de l'assurance services juridiques sont automatiquement inclus dans les solutions d'assurance juridique pour les particuliers et les entreprises.

Solutions d'assurance des frais juridiques

Les affaires juridiques personnelles et/ou professionnelles peuvent survenir à tout moment et peuvent être coûteuses.

L'assurance juridique pour les particuliers offre :

- Le forfait de services juridiques (comme indiqué ci-dessus, mais l'assistance en matière de ressources humaines n'est pas incluse)
- Assurance couvrant les frais de justice et les dépenses liées à la résolution d'un certain nombre de litiges, notamment:
 - Poursuite ou défense d'une action en justice relative à la vente ou à l'achat de biens ou à l'obtention de

- services. En outre, couvre les litiges avec une société de crédit-bail pour le montant dû si un véhicule automobile loué est déclaré perte totale par l'assureur automobile;
- Poursuite ou défense d'un litige relatif à un contrat de location résidentielle que vous avez conclu pour louer votre résidence principale (le délai d'attente de 90 jours s'applique à compter de la date de prise d'effet de la première police d'assurance détenue);
 - Défense en cas de révocation ou de suspension de votre permis de conduire;
 - Défense en cas d'enquête criminelle ou de poursuites découlant de votre travail en tant qu'employé, ou contre des poursuites pour une infraction au Code de la route ou une infraction relative à la conduite d'un véhicule automobile;
 - Poursuite d'une action en justice en cas d'intrusion, de nuisance publique ou de dommages matériels causés par un tiers à des biens personnels;
 - Poursuite d'une action en justice à la suite d'un accident ayant entraîné un décès, une maladie ou une blessure grave;
 - Réponse à un contrôle fiscal ou appel d'une décision de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Souhaitez-vous souscrire la solution d'assurance juridique pour les particuliers?
Si oui, veuillez sélectionner une option et remplir les champs ci-dessous.

Oui Non

Chaque réclamation / limite agrégée	Prime
25 000 \$/125 000 \$	<input type="checkbox"/> 109 \$
50 000 \$/250 000 \$	<input type="checkbox"/> 132 \$

Au cours des trois dernières années, est-ce que vous, votre conjoint ou vos enfants adultes vivant dans votre foyer avez :

- Entamé des poursuites judiciaires relatives à un contrat de consommation? Oui Non
- Entamé des mesures juridiques à la suite d'une nuisance légale ou d'une intrusion sur votre terrain? Oui Non
- Engagé une action en justice contre un tiers à la suite d'une blessure? Oui Non
- Engagé une action en justice contre un médecin à la suite d'une négligence médicale qui vous a causé une blessure? Oui Non
- Déjà fait l'objet d'une vérification fiscale de l'ARC? Oui Non
- Déjà été interrogé par la police ou arrêté en relation avec une présumée infraction pénale? Oui Non
- Été poursuivi pour discrimination présumée? Fait l'objet d'une procédure disciplinaire par un organisme de réglementation? Oui Non
- Été victime d'un vol d'identité? Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

L'assurance juridique pour les entreprises offre :

- Le forfait de services juridiques (comme indiqué ci-dessus, toutefois, l'assistance en cas de vol d'identité n'est pas incluse)
- L'assurance couvre les frais de justice liés à la résolution d'une série de litiges:

- Défense en cas d'enquête ou de poursuites pénales ou en matière de santé et de sécurité au travail
- Défense en cas de poursuites engagées à l'encontre d'un employé pour discrimination illégale
- Défense contre une poursuite pour une infraction au Code de la route ou une infraction liée à la conduite d'un véhicule automobile;
- Poursuite ou défense d'une action en justice en cas de poursuite relative à la vente ou à l'achat de biens ou à l'obtention de services. En outre, le recouvrement des sommes dues dans le cadre de la livraison de biens ou de services et les litiges relatifs aux locaux loués par une entreprise pour y exercer ses activités (un délai de carence de 90 jours s'applique à compter du début de la première police détenue);
- Défense en cas de révocation, de suspension ou de non-renouvellement d'un permis d'exploitation ou d'une licence commerciale;
- Poursuite d'une action en justice en cas d'intrusion, de nuisance publique ou si un tiers cause des dommages matériels aux biens de l'entreprise;
- Poursuite d'une action en justice en raison d'un accident du travail survenu en dehors des locaux de l'entreprise;
- Réponse à un contrôle fiscal ou appel d'une décision de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

50 000 \$ par réclamation / 250 000 \$ agrégé

Souhaitez-vous souscrire la solution d'assurance juridique pour les entreprises?
Si oui, veuillez sélectionner une option et remplir les champs ci-dessous.

Oui Non

Chiffre d'affaires estimé au cours des 12 prochains mois	Prime
0 \$ à 150 000 \$	<input type="checkbox"/> 168 \$
150 001 \$ à 250 000 \$	<input type="checkbox"/> 266 \$
250 001 \$ à 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 433 \$
500 001 \$ à 1 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 554 \$
1 000 001 \$ à 2 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 977 \$
2 000 001 \$ à 3 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 388 \$
3 000 001 \$ et plus	<input type="checkbox"/> Référence requise

Nombre total d'employés (temps plein et temps partiel) :

Au cours des trois dernières années, votre entreprise, vous, un administrateur ou un associé de l'entreprise a-t-il :

Fait l'objet d'un contrôle fiscal?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Été impliqué dans un litige concernant le respect de la TPS, de l'impôt sur le revenu, de la TVP ou de la TVH ou des retenues sur la paie?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Été impliqué dans un différend concernant tout dommage, intrusion ou nuisance à l'égard des biens dont vous êtes responsable?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Été poursuivi par un tribunal pénal (à l'exclusion des infractions liées aux véhicules)?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Fait l'objet d'une action civile pour vol ou atteinte à la vie privée?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Êté le destinataire d'un avis de modification, de suspension, de révocation ou de refus de renouvellement d'une licence obligatoire?

Oui Non

Êté impliqué dans un litige contractuel?

Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

Avez-vous tenté de recouvrer une créance non contestée au cours des 12 derniers mois, après avoir épuisé les procédures normales de recouvrement des créances anciennes?

Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

Cybersécurité et atteinte à la vie privée

La cyber-responsabilité reste un domaine de risque en constante évolution. Vous avez accès à une politique complète de responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée pour vous protéger contre les réclamations découlant du vol, de la perte ou de la divulgation non autorisée d'informations identifiables, qui comprend une couverture de première et de tierce partie et des services d'intervention en cas de violation de la vie privée.

Cette police est conçue pour fournir une protection contre le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de données personnelles identifiables de clients, d'employés et d'autres personnes, et pour atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Intervention en cas d'atteinte à la vie privée

Coûts supplémentaires liés à la réponse en cas d'atteinte	500 000 \$
Juridique, médico-légal et relations publiques/gestion de crise	250 000 \$
Personnes informées	5 000 (individuel), 100 000 (entreprise)

Limite de la responsabilité globale

1 000 000 \$

Dommages subis par l'assuré

Perte d'exploitation - résultant d'une violation de la sécurité des données	100 000 \$
Perte due à un acte de cyberextorsion	
Coûts de récupération des données	500 000 \$

Responsabilité

Responsabilité relative aux données et au réseau	1 000 000 \$
Frais de défense et sanctions réglementaires	1 000 000 \$
Obligations et coûts liés aux cartes de paiement	1 000 000 \$
Responsabilité visant les médias	1 000 000 \$

Criminalité informatique

Instructions frauduleuses *	Disponible pour une prime supplémentaire
Fraude par transfert de fonds	Inclus avec la protection contre les instructions frauduleuses
Fraude aux télécommunications	100 000 \$

Récompense en cas d'acte criminel

Récompense en cas d'acte criminel	50 000 \$
-----------------------------------	-----------

Réparation de matériel informatique

Inclus

Franchises

Chaque incident	1 000 \$
Personnes informées	100

Souhaitez-vous souscrire une couverture de la responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée?
Si oui, veuillez sélectionner une option ci-dessous.

Revenu brut	Prime annuelle
Praticiens individuels / Entreprises (vous seul)	<input type="checkbox"/> 121 \$
Entreprises et employés - 0 à 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 675 \$
Entreprises et employés - 500 001 \$ à 1 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 023 \$
Entreprises et employés - 1 000 001 \$ à 1 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 284 \$
Entreprises et employés - 1 500 001 \$ à 2 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 578 \$
Entreprises et employés - 2 000 001 \$ à 2 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 776 \$
Entreprises et employés - 2 500 001 \$ à 3 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 873 \$
Entreprises et employés - 3 000 001 \$ à 3 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 2 017 \$
Entreprises et employés - 3 500 001 \$ à 4 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 2 159 \$
Entreprises et employés - 4 000 001 \$ à 4 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 2 298 \$
Entreprises et employés - 4 500 001 \$ à 5 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 2 434 \$
Entreprises et employés - Au-dessus de 5 000 001 \$	<input type="checkbox"/> Référence

Une réclamation ou un procès concernant le cyberespace a-t-il été intenté contre vous/votre entreprise, ou une telle réclamation est-elle actuellement en cours contre vous/votre entreprise?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Avez-vous connaissance de faits, de circonstances ou de situations qui pourraient raisonnablement donner lieu à une réclamation contre vous/votre entreprise?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Avez-vous/votre entreprise a-t-elle déjà été victime d'une violation de la cybersécurité/atteinte à la vie privée et/ou d'un incident de sécurité du réseau dans le passé, ou une telle plainte a-t-elle été déposée contre vous/votre entreprise?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Énoncé des faits, y compris les conditions préalables

Les éléments suivants constituent d'importantes stratégies d'atténuation des risques et sont exigés par l'assureur pour que la couverture soit garantie. Veuillez confirmer l'exactitude de ce qui suit :

TOUS LES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS CONSTITUENT UNE CONDITION PRÉALABLE POUR BÉNÉFICIER D'UNE GARANTIE AU TITRE DE LA PRÉSENTE POLICE. SI L'UN DES ÉNONCÉS CI-DESSOUS N'EST PAS RESPECTÉ, LA PRÉSENTE POLICE NE PRÉVOIT AUCUNE GARANTIE POUR LES DOMMAGES, LES FRAIS DE RÉCLAMATION, LES PÉNALITÉS, LES SERVICES D'INTERVENTION EN CAS D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE, LES FRAIS ET LES COÛTS DES AMENDES EN LIEN AVEC LA NORME PCI, LES PERTES LIÉES À LA CYBEREXTORSION, LES PERTES LIÉES À LA PROTECTION DES DONNÉES, LES PERTES LIÉES À L'INTERRUPTION DES ACTIVITÉS.

Veuillez confirmer l'exactitude de ce qui suit :

Je mets/mon entreprise met en œuvre des mesures de contrôle des pertes telles que : un logiciel antivirus, un pare-feu et l'installation régulière de correctifs logiciels.

Je sauvegarde/mon entreprise sauvegarde régulièrement des données de nature délicate dans un endroit séparé qui ne serait pas affecté par un problème survenant dans notre environnement réel.

J'utilise (ou mon entreprise utilise) l'authentification multi-facteurs (AMF) pour les services basés sur l'infonuagique (tels que l'accès aux comptes de messagerie basés sur l'infonuagique) et pour tous les accès à distance à votre réseau ; ou si non, j'utilise (ou mon entreprise utilise) Jane, Clinicmaster, owl practice ou Practiceperfect.

Pour les systèmes qui disposent uniquement d'un réseau sur site : je/ma société n'autorise l'accès à distance à notre environnement qu'au moyen d'un réseau privé virtuel (RPV). Remarque : cela ne s'applique pas si vos systèmes sont entièrement infonuagiques.

Je confirme que les déclarations ci-dessus sont vraies et exactes.

Je confirme également ce qui suit :

Au moins une fois par an, je participe ou mon entreprise participe à une formation de sensibilisation à la cybersécurité, y compris à la lutte contre l'hameçonnage. Pour les entreprises, cette formation s'adresse à toutes les personnes qui ont accès au réseau de l'organisation ou à des données confidentielles/personnelles. Des ressources sont disponibles sur le site www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr. **Vous n'êtes pas tenu de fournir une preuve à BMS.**

Je confirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte.

*Garantie supplémentaire disponible

Si vous/votre entreprise virez des fonds, BMS vous recommande d'envisager d'ajouter une garantie contre les instructions frauduleuses/virements de fonds.

L'assurance contre la fraude prévoit un montant de garantie pouvant atteindre 100 000 \$ pour les réclamations résultant directement du fait que vous ou votre entreprise assurée avez viré, payé ou livré des fonds ou des valeurs à la suite d'une fraude au président (c. à d. un ordre de virement frauduleux par écrit, fourni par voie électronique [y compris par courriel ou par Internet] ou par téléphone, transmis par une personne prétendant être un fournisseur, un client ou un employé autorisé, et qui a pour but d'induire en erreur un Assuré par la présentation inexacte d'un fait important sur lequel cet Assuré peut se fier de bonne foi).

Fraude par transfert de fonds est désigne la perte de fonds ou de valeurs contenues dans un compte de virement d'une institution financière résultant d'un ordre de virement frauduleux transmis par un tiers à une institution financière ordonnant à celle-ci de virer, payer ou livrer des fonds ou des valeurs à partir de tout compte détenu par l'organisation assurée auprès de cette institution sans que l'organisation assurée n'en ait eu connaissance ou n'y ait consenti.

Limite de 25 000 \$ **pour 230 \$/an**

Limite de 100 000 \$ **à partir de 335 \$/an**

Souhaitez-vous que BMS vous contacte au sujet d'un devis pour la couverture des instructions frauduleuses?

Oui Non

Si oui, un questionnaire supplémentaire doit être rempli et vous sera envoyé séparément.

Assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi

Avez-vous des employés occupant des postes administratifs et/ou professionnels? Votre clinique retient-elle les services d'entrepreneurs indépendants, de bénévoles ou d'étudiants? Cette assurance est destinée aux propriétaires d'entreprise et vise à offrir une protection contre les allégations de violation des pratiques d'emploi, y compris les congédiements injustifiés, la discrimination, le harcèlement en milieu de travail et d'autres allégations liées à l'emploi.

Recommandé pour les propriétaires d'entreprise ayant des employés, des entrepreneurs, des bénévoles ou des étudiants.

Vous souhaitez acheter une assurance responsabilité des pratiques d'emploi?

Oui Non

Si oui, veuillez sélectionner une option ci-dessous.

	Limite	Franchise	Prime annuelle pour un maximum de 25 employés
Option 1	100 000 \$	1 000 \$	<input type="checkbox"/> 308 \$
Option 2	250 000 \$	1 000 \$	<input type="checkbox"/> 411 \$
Option 3	500 000 \$	1 000 \$	<input type="checkbox"/> 427 \$
Option 4	1 000 000 \$	1 000 \$	<input type="checkbox"/> 541 \$

Nombre total d'employés (professionnels) :

Nombre total de membres du personnel administratif (y compris les étudiants travaillant sous supervision) :

Nombre total de membres du personnel sous contrat (professionnels) :

Une proposition d'assurance semblable a-t-elle déjà été refusée ou annulée, ou le renouvellement d'une telle assurance a-t-il déjà été refusé?

Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Avez-vous connaissance de faits, de circonstances ou de situations qui pourraient raisonnablement donner lieu à une réclamation contre vous/votre entreprise?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Y a-t-il déjà eu ou y a-t-il actuellement des réclamations contre votre entreprise, ou contre tout administrateur, dirigeant ou employé passé ou présent de votre entreprise?

Impliquant le droit du travail?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Discrimination non liée à l'emploi ou harcèlement sexuel?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Au cours des 12 derniers mois, l'entreprise a-t-elle connu un changement dans le contrôle de la propriété de l'entreprise?
Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Votre entreprise dispose-t-elle d'un conseil d'administration, d'une équipe de direction ou d'autres personnes qui prennent des décisions stratégiques au nom de l'organisation?
Si oui, votre équipe de direction peut être exposée à une responsabilité personnelle liée à ses décisions de gestion.

Oui Non

L'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants est recommandée pour toute organisation dans laquelle des personnes détiennent un pouvoir décisionnel. Elle protège à la fois l'organisation et ses dirigeants personnellement contre les conséquences financières des réclamations alléguant une mauvaise gestion financière, un manquement à l'obligation fiduciaire, des violations de conformité, etc.

Souhaitez-vous que BMS vous contacte pour obtenir un devis d'assurance responsabilité civile administrateurs et dirigeants? Si oui, une demande supplémentaire doit être complétée et vous sera envoyée séparément. Veuillez indiquer votre type d'entreprise :

Entreprise à but lucratif Entreprise à but non lucratif

Déclaration et garantie

Le soussigné déclare :

Je déclare qu'au cours des cinq dernières années, aucun assureur n'a annulé, refusé ou refusé de me/nous délivrer une quelconque forme d'assurance responsabilité civile et que la présente demande divulgue les risques connus à la date de la présente demande. Je déclare que les déclarations faites ici sont vraies et exactes à tous les égards, et je demande, par la présente, un contrat d'assurance qui doit reposer sur la véracité des dites déclarations.

L'envoi de ce formulaire n'engage pas la partie proposante ou la société à souscrire l'assurance, mais il est convenu que ce formulaire sera la base du contrat si une police est émise.

La prime d'assurance est entièrement prélevée et n'est pas remboursable.

Je déclare être membre en règle de CMC-Canada. S'il s'avère que je ne suis pas un membre actif de l'association, je comprends que ma police d'assurance est nulle.

Signé par :

Poste :

Date:

Divulgation des frais (tous les produits disponibles sont énumérés ci-dessous, quelle que soit la sélection)

Ligne de couverture	Prime	Commission (incluse dans la prime)	Frais
Assurance erreurs et omissions	Par demande	25%	Néant
Assurance responsabilité civile générale	Par demande	25%	Néant
Assurance forfait d'entreprise	Par demande	À déterminer	Néant
Cybersécurité et atteinte à la vie privée	Par demande	25%	Néant
Assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi	Par demande	25%	Néant
Assurance frais juridiques des particuliers	Par demande	20%	Néant
Assurance frais juridiques d'entreprise	Par demande	20%	Néant

Pour plus d'informations sur la rémunération des courtiers, [veuillez cliquer ici](#).

Informations sur le paiement

Les taxes applicables seront ajoutées au besoin. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de BMS Canada Services de Risque Ltée, ou remplir le formulaire d'autorisation de carte de crédit ci-dessous.

Sous-total	\$
Frais de service*	25,00 \$
Taxe	\$
Total joint	\$

*Remarque : les frais de service ne s'appliquent pas si vous souscrivez UNIQUEMENT une assurance erreurs et omissions.

Autorisation de débit de la carte de crédit

N° de compte VISA, AMEX ou MasterCard :	Date d'expiration :	Code de sécurité :
Nom du titulaire de la carte :		
Signature :		
BMS Canada Services de Risque Ltée (BMS) 979 rue Bank, bureau 200 Ottawa, ON K1S 5K5		Sans frais : 1-855-318-6558 Télécopie : 613-701-4234 Courriel : cmc.insurance@bmsgroup.com